

Intégrez la
StarterClass #3 de
mars à juin 2020

Appel à projets innovants



PORTEUR D'UN PROJET INNOVANT ? FRANCHISSEZ LE CAP !

Faites valider votre idée avec Rimbaud'Tech : accompagnement en StarterClass puis en incubation individuelle.



Validation du
modèle économique



24 journées de
formation



3 mois intensifs
d'accompagnement

➔ Renseignements & candidatures sur
rimbaud-tech.fr jusqu'au **29 février 2020**

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJET StarterClass #3 de Rimbaud'Tech

Article 1 : Objectifs de l'appel à projet

L'Appel à projets est organisé par l'incubateur territorial Rimbaud'Tech. Initié par Ardenne Métropole, la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne et labellisé « incubateur d'excellence » par la Région Grand Est, Rimbaud'Tech est investi d'une mission d'accompagnement des porteurs de projet et entrepreneurs innovants de son territoire.

En activité depuis le 1^{er} septembre 2017, l'incubateur Rimbaud'Tech lance sa quatrième vague de recrutement de startups. Le but de cet appel à projet est de sélectionner les startups qui composeront la StarterClass #3 organisée à Charleville-Mézières et Reims.

L'objectif de la StarterClass #3 est de valider un modèle économique et de structurer la démarche entrepreneuriale au sortir des 3 mois d'ateliers afin de dé-risquer le projet sélectionné. Cette StarterClass #3 est une incubation collective comprenant 24 jours de formations et de workshops à présence obligatoire.

Les startups composant la StarterClass #3 seront hébergées si besoin à titre gracieux dans les locaux de Rimbaud'Tech durant toute la durée de cette incubation collective. Les formations auront lieu à Reims et Charleville-Mézières et les repas seront pris en charge sur place par Rimbaud'Tech Incubation by SEMIA.

Article 2 : Les 8 commandements du concours

Pour participer :

- Disposer d'un projet de création d'entreprise innovante tu devras (nous parlons ici d'innovation au sens large du terme),
- Honnêtement le formulaire de candidature tu rempliras (avant le 29/02/2020 à 23h59),
- Si présélectionné, à l'entretien de sélection tu te rendras,
- Personne physique porteuse de projet ou personne morale d'une société de moins de 1 an tu seras,
- Motivé pour faire vivre l'esprit d'entraide et de créativité de la Starter Class tu seras,
- 500 € HT par projet tu régleras afin de participer au coût d'organisation de la Starter Class.
- Présent obligatoirement (1 personne par projet) au Starter Class tu seras,
- Avoir lu le règlement et en accepter les conditions tu reconnaitras (l'acte de candidature valant pour acceptation).

Article 3 : Sélection des projets

3.1 Critères d'évaluation

Dans le cadre de l'Appel à Projets, le jury composé du responsable de l'incubateur Rimbaud'Tech et de l'équipe de direction de SEMIA procèdera à l'évaluation des dossiers selon plusieurs critères :

- Besoin identifié sur le marché
- Analyse du marché
- Offre proposée
- L'aspect innovant du projet
- Proposition de valeur
- Potentiel de développement de l'entreprise
- Qualité du modèle économique retenu
- Qualité du dossier de candidature
- Capacité du porteur à mener à bien son projet
- Etat d'avancement du projet

3.2 Jury

Afin de sélectionner les projets lauréats de l'Appel à Projets, le jury se réunira deux fois pour le jury de présélection et pour l'entretien de sélection.

- Jury de présélection sur dossier

A l'issue de la phase de candidature, le jury se réunira le 02 mars 2020 afin de présélectionner sur la base des dossiers de candidature les projets qui participeront à la phase finale de l'appel à projet. La phase finale de sélection de l'appel à projet est un entretien de sélection dont les modalités sont définies ci-dessous.

- Entretien de sélection

Les candidats présélectionnés seront convoqués du 3 au 5 mars 2020 au 6, Place de la gare, 08000 Charleville-Mézières, dans les locaux de Rimbaud'Tech (1^{er} étage) pour un entretien de sélection d'une durée d'environ 1h30.

Suite aux délibérations, les projets sélectionnés pour la Starter Class seront communiqués le 06 mars 2020. Suite à la signature de la convention d'incubation et du règlement des frais d'incubation de 500 € HT par projet, la composition de la Starter Class de Rimbaud'Tech sera définitive et fera l'objet d'une communication dans la presse.

Article 4 : Lancement du programme

Pour les projets sélectionnés, le début de la StarterClass #3 est programmé à partir du 11 mars 2020 et s'achèvera à la mi-juin 2020. Deux personnes maximums par projet peuvent participer à la Starter Class avec obligatoirement une personne présente par journée d'atelier. Le programme de la StarterClass #3 est décrit en Annexe 1.

Vers le 19 juin 2020 (date à confirmer), un comité d'engagement composé des acteurs du territoire Ardennais statuera sur la poursuite de l'accompagnement dans le cadre de

l'incubation individuelle, dont la durée dépendra des besoins du projet.

L'incubation individuelle permet le suivi régulier par un chargé d'affaire dédié, à l'accès aux événements et ateliers organisés par Rimbaud'Tech Incubation by SEMIA et au co-financement de prestations d'expertise et de communication selon le besoin du projet.

Article 5 : Date limite d'envoi

Les candidatures devront être réalisées à l'adresse <https://semia.vianeo.com/fr> au plus tard le 29 février 2020 à 23h59.

Cette date échue, aucun dossier de candidature ne sera accepté.

Article 6 : Information et communication

Les candidats autorisent Rimbaud'Tech à utiliser leurs coordonnées, image et la « description non confidentielle » de leur projet dans le cadre des actions de communication et de promotion du concours.

Article 7 : Confidentialité

L'ensemble des informations transmises dans le cadre du concours sont soumis à confidentialité. L'ensemble des membres du jury sont ainsi liés par un accord de confidentialité réalisé en amont du partage des informations en vue de leurs évaluations.

Fait à Charleville-Mézières, le 21/01/2020

ANNEXE 1

Dates et programme de la StarterClass #3*

En cours d'élaboration



Intégrez la
StarterClass #3 de
mars à juin 2020

Appel à projets innovants



PORTEUR D'UN PROJET INNOVANT ? FRANCHISSEZ LE CAP !

Faites valider votre idée avec Rimbaud'Tech : accompagnement en StarterClass puis en incubation individuelle.



Validation du
modèle économique



24 journées de
formation



3 mois intensifs
d'accompagnement

➔ Renseignements & candidatures sur
rimbaud-tech.fr jusqu'au 29 février 2020